

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## COMITÉ DE PARENTS

### MARDI 29 SEPTEMBRE, 19h30



**Votre participation est importante, joignez-vous à nous :**

Virtuellement :

Rejoindre la réunion Microsoft Teams

Sur place :

Centre de services  
464, rue Lafontaine  
Rivière-du-Loup, QC  
Salle Kamouraska

**Documents joints :**

- Le projet de procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2020;
- Formation du conseil d'administration – Document récapitulatif;
- Le Rapport annuel 2019-2020;
- Le calendrier des rencontres 2020-2021.

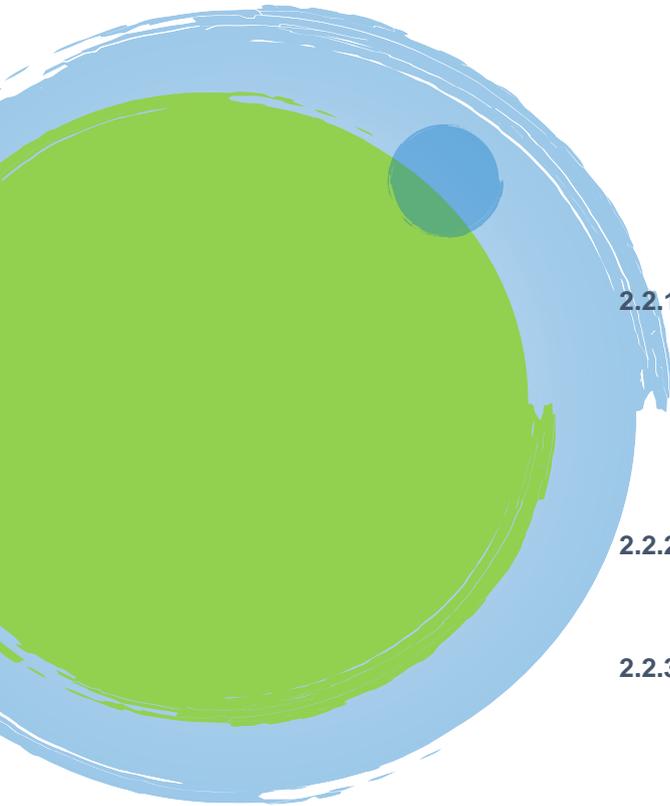
#### PROJET – ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 29 septembre 2020
  - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> septembre 2020
  - 1.4 Formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels
- 2. DOSSIERS DE DÉCISION**
  - 2.1 Révision de la procédure d'élection
  - 2.2 Nomination d'un Comité d'élection
    - 2.2.1 : Président d'élection
    - 2.2.2 : Secrétaire d'élection
    - 2.2.3 : Scrutateurs
  - 2.3 Élections (voir Annexe 1)
  - 2.4 Nomination des parents du CCSEHDAA
- 3. DOSSIERS D'INFORMATION**
  - 3.1 Révision des règles de Régie interne
  - 3.2 Formulaire de réclamation des dépenses
  - 3.3 Dossiers de correspondance
  - 3.4 Calendrier de consultations 2020-2021
- 4. DOSSIERS DIVERS**
- 5. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Prochaine rencontre : 3 novembre 2020, à 19 h 30, à Saint-Pascal

Magali Émond  
Présidente 2019-2020

**Merci pour votre implication!**



## ANNEXE 1

### 2.2.1 Postes électifs : Conseil d'administration du CSS (mandat de 2 ans et 3 ans à déterminer plus tard)

- a) District scolaire 1 : La Pocatière
- b) District scolaire 2 : St-Pascal
- c) District scolaire 3 : Rivière-du-Loup (secteur centre)
- d) District scolaire 4 : Rivière-du-Loup (secteur nord-est)
- e) District scolaire 5 : Rivière-du-Loup (secteur sud-ouest)

### 2.2.2 Postes électifs prévus à la *Loi sur l'instruction publique* (mandat de 1 an) 190 LIP

- a) Président(e)

### 2.2.3 Postes électifs prévus aux règles de régie interne (mandat de 1 an)

- a) Vice-président(e)
  - b) Secrétaire
  - c) Trésorier(e)
  - d) Délégué(e) FCPQ
  - e) 2e délégué(e) FCPQ
  - f) Délégué(e) au comité consultatif du transport
  - g) Substitut au comité consultatif du transport
  - h) Agent(e) de communication
- 